

quelque cippe ou quelque autel avec une dédicace aux Dieux Mânes. Les Germains, dans leur irruption de l'année 357, avaient fait de ce lieu une solitude. Lorsque les Sarrasins, deux siècles après la fondation de Saint-Maur, en eurent fait autant que les Germains, le territoire d'Ambronay devint la propriété de l'abbé de Luxeuil.

Un seigneur du pays, nommé Barnard, qui avait suivi Charlemagne dans ses guerres contre les Saxons, animé d'un ardent esprit religieux, acquit ce territoire de l'abbé de Luxeuil, en échange de propriétés patrimoniales, et il y construisit un monastère sur les ruines de l'ancien ; il bâtit une église à la place même de celle que les Sarrasins avaient renversée ; il installa dans sa nouvelle maison un abbé et des religieux, après leur avoir constitué une riche dotation. Barnard avait une femme et des enfants auxquels il avait réservé une part de ses biens. Toutes ces choses réglées, il s'arrache du sein de sa famille pour se retirer dans une profonde retraite et y pratiquer les austérités d'un anachorète. Le lieu où il se retira sur la montagne d'Ambronay, au milieu des bois, est toujours désigné sous le nom de la *Chapelle Saint-Barnard*.

Cependant, le premier abbé d'Ambronay étant mort, les religieux sollicitent Barnard de prendre sa place ; il cède à leurs prières. Trois ans après, sur sa grande réputation de piété, il est élu archevêque de Vienne (1). Lorsqu'il occupait cet illustre siège en 837, il fonda un monastère à Romans, vers le confluent de l'Isère et du Rhône. Ce fut la retraite de ses derniers jours et le lieu de sa sépulture.

Charlemagne laissa à son fils Louis-le-Débonnaire un

(1) Il figure parmi les plus illustres prélats de ce siège primatial. « Cet archevêque, dit Chorier, n'était pas un homme d'un mérite médiocre, et la part qu'il eut depuis aux affaires les plus importantes de son temps le témoigne assez. » *Hist. du Dauph.*, liv. X.